

DES PAROLES. ET DES ACTES ?

Quatre-vingt-cinq : tel est le nombre de recommandations formulées dans le rapport de la commission d'enquête Publifin, dévoilé le 3 juillet dernier. Combien ont jusqu'à présent été concrétisées ? Deux, selon nos vérifications.

PAR MÉLANIE GEELKENS

Il y en a eu pour tout le monde. Sauf pour nous ! » Tant que les médias et la commission d'enquête s'agitaient, les travailleurs y ont cru. Pas à un changement de management. Mais au fait que « l'argent ne revienne plus toujours aux mêmes », soupire Daniel Bolland, délégué CSC côté ouvriers. Un million de salaire annuel, quand une augmentation de deux euros par chèque-repas est refusée pour raison financière, ça passe mal. Forcément. Alors au cœur du scandale, les syndicats avaient déposé un cahier de revendications, histoire de réclamer leur part. Les négociations furent d'abord au point mort, elles

ont redémarré courant octobre. Mais le personnel n'espère plus. « D'autant que rien n'a bougé, depuis le rapport de la commission d'enquête », regrette Olivia Gabriel, déléguée CSC côté employés.

Ces septante-trois pages d'autopsie disséquaient pourtant la vacuité des

comités de secteur, les multiples anomalies liées aux salaires des dirigeants, les négligences coupables de la tutelle régionale, la futilité du contrôle communal, le non-respect des règles de marché public, l'indigeste amalgame entre deniers publics et utilisation privée. Du lourd, pour celui qui en doutait encore. Quinze indices d'infraction pénale. Prière de faire le ménage ! Mais ni la Région, ni le nouveau conseil d'administration de l'intercommunale ne se sont empressés d'exécuter les 85 recommandations formulées.

Les premières portaient sur les rémunérations des comités de secteur, « versées aux présidents et membres sans qu'une présence et une prestation suffisante n'ait été accomplie en contrepartie », qui ont été « illégalement perçues » et qui « doivent faire l'objet d'un remboursement ». Les commissaires (et les experts qui les épaulaient) ajoutent qu'il « appartient au conseil d'administration de Publifin de prendre ses responsabilités et de réclamer le remboursement des sommes indûment versées ». Quitte à saisir un juge civil

pour « évaluer l'étendue du dommage pour l'intercommunale ».

Aucun juge n'a été saisi. Et pas un euro n'a été pour l'instant rétrocédé. « Il y aura bien remboursement, c'est en cours », assure Fabian Culot (MR), vice-président de Publifin, qui estime toutefois que les présences aux réunions doivent être déduites. « C'est juridiquement beaucoup plus complexe qu'on ne le pense, complète Hassan Bouseta, administrateur PS. Où est la faute ? Quelqu'un qui a assisté à toutes les réunions a-t-il la même responsabilité que celui qui n'était jamais présent ? Un président a-t-il la même responsabilité qu'un membre ? »

Fauchés

Surtout, les élus incriminés n'ont parfois plus les sommes à restituer. « Certains sont dans une situation financière délicate, concède Marc Hody, administrateur Ecolo. On pourrait, dès lors, imaginer une solidarité des fédérations politiques PS-MR-CDH. » Certaines ont fait don à la Croix-Rouge des montants qui leur avaient été rétrocédés. Ils sont toujours gelés sur un compte et le resteront, « tant qu'on ne sait pas si l'argent est propre ou sale », fait savoir l'ONG.

Le nouveau CA de Publifin n'a pas non plus avancé concernant les rémunérations des membres du comité de direction de Nethys. La commission d'enquête estimait que certains contrats pourraient se révéler irréguliers (annexes manquantes, bonus variables sans objectif chiffré, effet rétroactif...) et réclamait leur examen afin d'« aboutir au remboursement des sommes illégalement perçues et pour empêcher le maintien et/ou la mise en œuvre des deux in-

demnités de rupture prévues en faveur de [Stéphane Moreau] ». L'inspection sociale n'a pas davantage été saisie pour « inspecter les constats qui avaient suscité le questionnement de la commission au regard du droit social », notamment le fait que les lois sociales payées par Stéphane Moreau en tant que directeur général indépendant avaient finalement été payées, avec effet rétroactif, par l'entreprise.

Le CA de l'intercommunale progresse par contre lentement dans la reprise du contrôle direct de Nethys. Les administrateurs de Finanpart, l'inutile couche entre les deux structures, ont bien été remplacés par ceux de Publifin. Le scénario devrait se répéter chez Nethys. Pour, in fine, « écarter les personnes dont la responsabilité est engagée dans les manquements et les dysfonctionnements », comme l'exhortent les commissaires ?

Faire le tri parmi les multiples activités du groupe sera un chantier tout aussi ardu. La commission estime qu'il faut « repenser [son] périmètre de fonctionnement », en « envisageant de céder à des tiers certaines participations, liées notamment à des activités situées à l'extérieur du pays [...] ou de céder à des

sociétés publiques régionales les participations liées à des activités qui dépassent le périmètre d'intervention de l'intercommunale». Les journaux français, les parcs éoliens (notamment) africains et le câblodistributeur doivent se sentir visés... Quant à Resa, la vache à lait du conglomerat, les commissaires considèrent qu'il faut la remonter dans Publifin « pour lier directement le GRD

(gestionnaire de réseau de distribution) à son actionnariat public et en assurer la stricte indépendance à l'égard des autres activités ».

Allô, la Région ?

Si les Liégeois ne se décident pas, la Région le fera. En tout cas, la commission d'enquête lui adjure. Mais les concrétisations ne sont pas plus rapides de son côté. Pas de modification du code de la démocratie locale pour empêcher les dérives (du genre : émoluments sans prestation, jetons de présence dans des organes non décisionnels, mandats « privés » non repris dans le plafond de 150 % de l'indemnité parlementaire, absence de règles de fonctionnement des comités de nomination et de rémunération...). Toujours pas, non plus, de créa-

tion d'une commission de déontologie et d'un cadastre des mandats, bien qu'ils aient été prévus par des décrets en 2014. Ni de plafonnement des revenus pour les mandataires non élus, ni de limitation du nombre de présidents et vice-présidents, ni d'application du plafond de 245 000 euros pour le salaire du dirigeant, ni d'organisation d'une tutelle spéciale pour garder un œil sur les activités, ni de désignation d'un délégué au contrôle régional, ni de contrôle externe des finances de l'intercommunale, ni d'objectivation du recrutement du management...

Ni rien, en fait. Ah, si : les comptes 2015 de Publifin (ceux qui incluaient les rémunérations des comités de secteur) ont été désapprouvés par Pierre-Yves Dermagne (PS), lorsqu'il était encore ministre des Pouvoirs locaux. ♦

« À LA LONGUE, STÉPHANE MOREAU PARTIRA »

Les démêlés de Stéphane Moreau avec la justice et les présidents de parti occultent l'avenir du groupe Nethys. Plusieurs options sont sur la table : le statu quo ou le démantèlement partiel de l'entreprise. Le Vif/L'Express a appris que Meusinvest était intéressé par l'aéroport de Liège. Mais il a des concurrents... liégeois.

PAR MARIE-CÉCILE ROYEN

Posons une fois pour toutes que Publifin/Nethys est la propriété de la Province, de la Ville et des communes associées à Liège. Que la Province est dominée depuis 1982 par une alliance MR-PS. Que la Ville est tenue par une coalition PS-CDH. Que la permanence laïque n'empêche pas le CDH et Ecolo (parfois) de participer au Monopoly des mandats publics. Ainsi, quand il a été question du renouvellement du conseil d'administration de Nethys, ce n'est pas Paul-Emile Mottard, président du conseil d'administration de Publifin et chef de l'exécutif provincial, qui a négocié mais les poids lourds, présidents liégeois de parti ou présidents de partis liégeois : Jean-Claude Marcourt (PS), Daniel Bacquelaine (MR), Josly Piette pour Alda Greoli (CDH) et Muriel Gerkens (Ecolo). Cette dernière n'avait sans doute pas tous les codes car elle a claqué la porte, le 17 octobre. Elle souhaitait une mise à l'écart immédiate de Stéphane Moreau. Les citoyens sont théoriquement les propriétaires du conglomerat qu'ils ont financé de leurs impôts depuis 1923. Les chefs de parti veulent en garder la maîtrise : 3 000 emplois découlent de cette « initiative industrielle publique » qui fait roucouler Jean-Claude Marcourt et Josly Piette, pourtant peu expansifs.

Mais Publifin/Nethys est-ce vraiment la success story que l'on dit ? Animé par l'ambition de Stéphane Moreau et le génie pratique de Pol Heyse, le groupe a grandi organiquement, par acquisitions successives, sans nécessairement développer une vision stratégique. Des lézardes apparaissent. Nethys prépare le terrain d'une possible désillusion. « Des dizaines de millions ont été perdus », prévenait dans *La Meuse* « un membre du conseil d'administration sous le couvert de l'anonymat », pas n'importe quand : le jour du renouvellement du CA de Nethys, le 18 octobre. « Il y a eu des occasions manquées, comme le rachat de l'assureur Ethias ou des opportunités dans les télécommunications ». Voo est « fragilisée, nous risquons de ne plus être concurrentiels et de devoir nous séparer de certains pans de la société ». Une allusion aux 400 emplois du call center du câblo-distributeur, à Herstal ? Chantage, pression, victimisation... La communication de Nethys marche toujours ainsi, en crabe, à l'opposé de celle de Sophie Dutordoir (SNCB) ou de Dominique Leroy (Proximus). Aux yeux des observateurs, la différence est abyssale.

Un audit diplomate mais cruel

Cette opacité n'a pas aidé les experts qui ont audité Nethys à la demande des alors ministres Jean-Claude Marcourt (Economie) et Pierre-Yves Dermagne (Pouvoirs locaux), au printemps dernier. L'équipe recrutée par le cabinet d'avocats Philippe & Partners devait examiner les caractéristiques financières, économiques et stratégiques de la société incriminée (2014 - 2016), quand Nethys, société privée, s'est émancipée de sa mère, une intercommunale 100 % publique. Faute de temps et de moyens, l'audit n'a pas pu explorer en détail les données analytiques internes de chaque société de Nethys, « noyées » dans l'ensemble.

En matière de transparence, les nouveaux administrateurs de Publifin ne sont pas logés à meilleure enseigne. Dix mois après l'éclatement du scandale, ils en sont toujours à chasser l'info pertinente et restent largement dépendants des exposés du consultant McKinsey, payé et orienté par les dirigeants de Nethys, ou du cabinet d'affaires Linklaters

pour ce qui est de l'explication des déboires du groupe face au parlement de Wallonie. En janvier 2017, Pierre Nothomb avait proposé les services de Deminor pour réaliser une expertise indépendante. C'était l'époque où un manager de crise aurait dû être nommé pour soustraire l'entreprise à un scandale touchant essentiellement des dirigeants aux appétits financiers démesurés. Mais les partis liégeois ont fait le choix de l'entre-soi. François Fornieri, patron de Mithra, est entré au conseil d'administration de Nethys, Stéphane Moreau est resté en place. Aujourd'hui, Publifin se tâte pour savoir si on peut le priver de sa qualité d'administrateur délégué, tout en le laissant directeur général. « Ce n'est pas quelque chose qui nécessite une longue analyse juridique, confie cet observateur bien placé. Il y a des précédents à l'aéroport de Liège : Luc Partoune n'est plus administrateur délégué mais reste directeur général. »

Certains, à Liège, se demandent pourquoi il faudrait se passer de managers qualifiés par l'audit Philippe and Partners de « compétents, complémentaires et entrepreneuriaux ». Indépendamment de cet éloge, l'audit rejoignait le diagnostic déjà porté par la commission d'enquête parlementaire Publifin : Nethys est construite sur de grosses failles juridiques. Sur le plan économique, le tableau est en demi-teinte. L'audit – on l'a assez peu dit – ne confirme pas la valeur de trois milliards d'euros qu'André Gilles et Stéphane Moreau attribuaient au groupe Nethys. L'audit juge cet exercice d'évaluation « délicat » en raison de « la diversité de ses activités et l'absence de points de comparaison possibles ». Il met l'accent sur le fait qu'un quart de la valeur de Nethys découle de ses participations dans le secteur de l'énergie (Elia, EDF Luminus, Socofe, Resa, Fluxys, etc.) mais qu'il s'agit d'un portefeuille historique et peu liquide. On ne trouve aucune trace, chez Nethys, d'un département consacré à la stratégie ni d'un plan pluriannuel décrivant les axes de développement et d'investissement relatifs, notamment, aux synergies entre les divers pôles de diversification. L'audit a dû se contenter des *slides* que Stéphane Moreau a commenté devant la commission Publifin. Chaque étape stratégique était analysée par le cabinet McKinsey, qui faisait ensuite rapport aux instances de Nethys et de Publifin. →

→ Avec son organisation fortement intégrée, où les mêmes personnes se trouvent à la tête des principales filiales, le groupe est ainsi passé maître dans l'art de saisir les opportunités. Mais les filiales étant régies par des dispositions légales différentes, il existait un risque de non-

respect de la loi. Un exemple pointé par l'audit : la législation sur la vie privée interdit que des données recueillies à partir d'activités régulées (distribution de gaz et d'électricité) servent au développement d'activités non régulées. Or, Nethys semblait vouloir utiliser le « data » des GRD (gestionnaires de réseau de distribution) pour augmenter « l'intelligence » commerciale ou de gestion d'autres filiales.

Autre faille consubstantielle reprochée à Nethys : sa structure, depuis 2014, ne permet pas de « tracer » les investissements et les retours sur investissement secteur par secteur, ce qui pénalise les actionnaires publics, privés d'informations sur la création réelle de valeur. Vu l'absence de comptabilité consolidée, il est donc impossible de fixer le montant légal des dividendes. En définitive, les experts constatent la difficulté de gérer une intercommunale « en la transférant progressivement à une société privée active dans plusieurs domaines étrangers à l'intérêt communal ou régional, tels que des organismes d'assurance ou de presse ». C'est dit plus gentiment qu'à la commission Publifin.

À côté de cela, Nethys affiche des résultats performants, un faible endettement, des économies d'échelle, des emplois créés ou maintenus... L'audit recommande cependant un adossement à un opérateur de téléphonie mobile (Orange et Telenet sont sur les rangs pour une reprise totale ou partielle de Voo) et à un assureur non-vie pour la compagnie d'assurance Intégrale (*lire page 116*). « L'entreprise a incarné beaucoup de dérives que je ne cautionne pas mais elle n'est pas en faillite », ponctue Fabian Culot (MR), député régional et administrateur de Publifin, qui se démène pour sauver le « bébé ». L'entreprise ne s'est pas encore relevée. Elle ne le sera que quand on aura remis de l'ordre, de la stabilité. En interne, la majorité des personnes est convaincue que le modèle de développement économique est pertinent. Le procès qui a été fait à l'entreprise est ressenti comme très injuste. D'autant plus que la réussite du projet économique n'a profité qu'à quelques personnes qui ont eu des rémunérations excessives. »

Pas de décisions avant l'année prochaine

Comment remettre Nethys dans le droit chemin ? La réflexion hante les nuits des dirigeants liégeois. « Politiquement, un seul point est acquis, déclare un observateur. Les dividendes doivent remonter intégralement de Resa vers Publifin. » Tous les partis souhaitent que le gestionnaire de réseaux de distribution (GRD) redevienne 100 % public et que les précieux dividendes ne soient plus « lissés » vers le haut ou vers le bas. « Il y a actuellement chez Nethys 39 millions d'euros de dividendes à distribuer aux communes, rappelle Fabian Culot, mais ils sont bloqués par la non-approbation des comptes par la tutelle. »

Pour le reste, tout est flou. Presque un an déjà que le scandale des comités de secteur a éclaté et les décideurs politiques, passé la période de déni, n'ont pas encore décidé comment en sortir. Garder toutes les sociétés qui composent Nethys ou démanteler le groupe pour le recentrer sur ses activités historiques de distribution d'énergie ? Dans l'hypothèse d'un démantèlement, que faire des pôles « assurance », « aéroport » et « médias » ? Vendre ? Les cadors liégeois se tâtent. « La situation ne se décantera pas avant l'année prochaine, nous assure-t-on de plusieurs côtés. Il faut attendre l'assemblée stratégique de Publifin, à la mi-décembre. Cela peut paraître long, mais les dossiers sont complexes. »

Tentons l'exercice. Le PS groupé autour de Jean-Claude Marcourt et Willy Demeyer, membres du « club des cinq » (avec André Gilles, Alain Mathot et Stéphane Moreau) défendent bec et ongles l'« intégrité » du groupe Nethys, ainsi que la personne de Stéphane Moreau. De l'extérieur, le bourgmestre de Liège, Willy Demeyer, était le propagandiste attiré de la « supracommunauté » (la volonté de faire coïncider certains aspects de gestion avec l'arrondissement, voire la province) mais c'est Stéphane Moreau qui, en coulisses, articulait les pièces du puzzle et orchestrait la distribution des mandats dans les intercommunales. Il a poussé la volonté de puissance jusqu'à tenter d'influencer certaines nominations au Conseil supérieur de la justice (la proposition contestée de Jean-Dominique Franchimont, avocat de Nethys) et au Conseil supérieur de l'audiovisuel (la fugace apparition de Bruno Giaccio, que l'on retrouve pour Ethias dans le dossier judiciaire dit de la véranda). La démission/éviction de Stéphane Moreau a clarifié les rôles : d'un côté le pouvoir politique, de l'autre les oligarques. Mais, à la différence de la Russie postcommuniste, la démocratie liégeoise n'a pas perdu l'espoir de reprendre le contrôle des activités économiques concédées au privé. « Avant, la société Nethys venait expliquer à

Publifin ce qu'elle faisait de son argent. Maintenant, c'est fini. La feuille de route, c'est Publifin qui la définit », jure un administrateur de Publifin.

Le chemin est long et laborieux : le 18 octobre, l'opération dite de renouvellement du conseil d'administration de Nethys a gardé les trois administrateurs « externes » ayant fonctionné sous l'ancien régime (Philippe Delaunois, Pierre Meyers et François Fornieri) et choisi les six nouveaux administrateurs sur quota politique : 3 PS, 2 MR et 1 CDH (une septième place est réservée à Ecolo). Parmi les étiquetés PS, les réviseurs, Jacques Tison et Jean-François Cats ne sont pas des perdreaux de l'année. Le premier a fait des allers-retours entre le cabinet d'audit PwC, son propre cabinet révisoral (héritier de celui de Michel Daerden) et des missions dans la galaxie Nethys. Depuis juin dernier, il siège au conseil d'administration d'Ogeo Fund, le fonds de pension créé par Publifin, que Stéphane Moreau a dû quitter, la FSMA, l'autorité des services et marchés financiers, lui ayant retiré son label de « compétent et honorable ». Hennuyer, Jean-François Cats est l'ombre portée d'Elio Di Rupo, qui peut aussi compter, en Cité ardente, sur l'oreille de Paul-Emile Motard, le remplaçant d'André Gilles à la Province et chez Publifin.

L'appétit de Meusinvest

Car tous les socialistes liégeois ne sont plus comme un seul homme derrière Marcourt, Demeyer et Moreau. Certains ont d'autres projets pour l'outil industriel. Gaëtan Servais en tête (directeur général), les socialistes de Meusinvest voudraient ainsi récupérer l'aéroport de Liège. Jean-Michel Javaux (président, Ecolo) et Josly Pierre (vice-président, CDH) approuvent. Nethys est actuellement majoritaire dans la société NEB Participations (acronyme de Nethys-Ethias-Belfius) qui, avec ses 50 %, est majoritaire dans la SA Liège Airport. Les autres actionnaires, Les Aéroports de Paris Management (25,6 %) et la Société wallonne des aéroports (24,1 %), représentent l'Etat français et la Région wallonne. Aucune négociation n'a débuté. Interrogé par Le Vif/L'Express, Jean-Michel Javaux a qualifié l'information de « prématurée ».

Ce scénario n'enchanté pas le MR, qui en propose un autre : qu'Ecetia, le bras financier des « intercos », reprenne Liège Airport. « Ce serait moins compliqué de transférer l'aéroport d'une structure publique liégeoise à une autre structure publique liégeoise, plaide Fabian Culot. Meusinvest est sous la tutelle de la Région wallonne et il faudra que celle-ci paie pour racheter les parts de Nethys dans NEB. » Signe du basculement des influences en région liégeoise : Ecetia

est dirigée depuis août dernier par Bertrand Demonceau (MR), également administrateur chez Meusinvest et à Liège Airport. Et Jean-Luc Crucke (MR), devenu ministre cet été, a la tutelle sur les aéroports wallons. Stéphane Moreau, lui, est peu enclin à se désengager de l'aéroport qu'il a conquis à la pointe de l'épée, avec le soutien de Marcourt.

Les discussions sur l'après-Nethys vont donc bon train. Une forme de vente par appartements n'est plus taboue, à condition que les emplois et la maîtrise des opérations restent à Liège. Deux autres → → secteurs sont concernés par ce démantèlement partiel : les médias et les assurances. Selon nos interlocuteurs, les participations de Nethys dans les groupes de presse *La Provence* (11 %) et *Nice-Matin* (20 %) sont fortement contestées, alors que le fossé se creuse entre Bernard Tapie et ses amis liégeois. Ils ne sont plus d'accord sur rien : ni les chiffres d'une valorisation des parts de Nethys dans *La Provence* ni le parachutage de l'ancien rédacteur en chef de *Sudpresse*, Michel Marteau, à *Nice-Matin*. Reste les Editions de l'Avenir, que Stéphane Moreau et Pol Heyse cherchent à rapprocher du groupe Rossel via une régie et une imprimerie communes (*lire page 110*). « Philippe Delaunois, administrateur de Nethys et des Editions de l'Avenir se bat pour le maintien du quotidien namurois dans le groupe », relève une source bien informée.

La présence de la compagnie d'assurance Intégrale dans le groupe Nethys est aussi remise en question. Quant au fonds de pension Ogeo Fund, dont ni la commission Publifin ni l'audit Philippe ne se sont occupés, il pourrait intéresser Ethias, dont il est issu. Cela n'est pas une coïncidence : le 1^{er} juillet dernier, l'assureur liégeois a créé Ethias Pension Fund, un fonds mixte pouvant gérer les pensions légales relevant du 1^{er} pilier et les pensions complémentaires relevant du 2^e pilier (secteur public et privé). Ethias y a transféré les trois plans de retraite de son personnel (300 millions d'euros), avec l'ambition d'atteindre dans un an les 600 millions d'euros. En rapatriant les fonds d'Ogeo ? Le personnel affilié y serait représenté. Dé quoi satisfaire la frange du PS et les syndicats qui n'ont jamais admis que les organisations syndicales soient éjectées d'Ogeo Fund par André Gilles et Stéphane Moreau.

Le leitmotiv de Jean-Claude Marcourt, lorsqu'il était encore ministre de l'Economie – le costume actuel de Nethys

est trop petit – a-t-il été entendu ? Le socialiste avait demandé à Philippe and Partners de lui faire des propositions. La solution ne saute pas aux yeux tant le modèle actuel est peu conventionnel, à cheval sur le droit des sociétés et le droit administratif. Une entreprise publique autonome régionale ? C'était la « commande » implicite du Liégeois. Le libéral Fabian Culot défend, lui, l'idée d'une « entreprise publique autonome d'échelle provinciale » qui pourrait devenir le réceptacle des « grosses intercommunales » type Nethys. Sinon, il n'y a pas d'alternative au démantèlement...

Plaidoyer pour une entreprise provinciale

« Si on en est là, qu'on l'assume, se rebelle le Sérésien ! Tout le monde a voulu le développement de Nethys, qui a bien fonctionné en matière de préservation ou de création d'emplois. Il y a 3000 personnes qui vivent de cette structure. La tyrannie de la bonne gouvernance doit-elle nous contraindre à démanteler parce qu'une dizaine de personnes se sont comportées de façon immorale ? » Exception faite, précisez-t-il, de la presse et des assurances.

La dernière inconnue, et elle occulte tout le reste, c'est l'avenir de Stéphane Moreau. Doit-il sortir de Nethys ou être recasé dans un endroit moins visible de la galaxie ? Par exemple, la présidence

d'Intégrale-Luxembourg, qui gère le portefeuille de la compagnie d'assurance de Nethys (200 millions d'euros d'actifs), là où se trouve également Pol Heyse et un levier de commandement important... Son sort n'est pas fixé mais la justice pourrait précipiter sa sortie de scène. Ses rendez-vous judiciaires dans l'affaire de la véranda (un contrat douteux d'Ethias pour couvrir sa responsabilité civile dans la chute d'un arbre sur la véranda de son voisin) et d'Ogeo Fund (où il conteste les charges) l'affaiblissent. « Il a humilié trop de gens à Namur, pronostique un observateur de la scène liégeoise. Les présidents de parti ont dit qu'il devait partir. A la longue, il partira. » ♦